

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© CBNBP-MNHN / O. Bardet

Phénologie J F M A M **J J A S** O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	LC
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RR	

Description

Plante vivace (hémicryptophyte) de 30-90 cm de haut ; **tiges** dressées, très ramifiées au sommet et à rameaux sillonnés ; **feuilles** un peu rudes, alternes, très variables (ovales, elliptiques ou lancéolées), à fine dentition en scie, terminées par un mucron ; les basilaires et inférieures à long pétiole, entières à profondément divisées ; celles des tiges sessiles, profondément divisées en lobes. **Capitules** de 1,5-2 cm de long, nombreux, cylindriques, réunis en corymbe ; **involucre** rougeâtre à bractées extérieures ovales-lancéolées, aiguës, disposées sur plusieurs rangs ; **fleurs** purpurines toutes en tube ; présence de paillettes entre les fleurs. **Akènes** coiffés d'une aigrette roussâtre de soies.

Particularités / Confusions possibles

C'est une espèce impossible à confondre quel que soit son stade de développement. Elle était autrefois utilisée par les teinturiers pour son suc jaune.

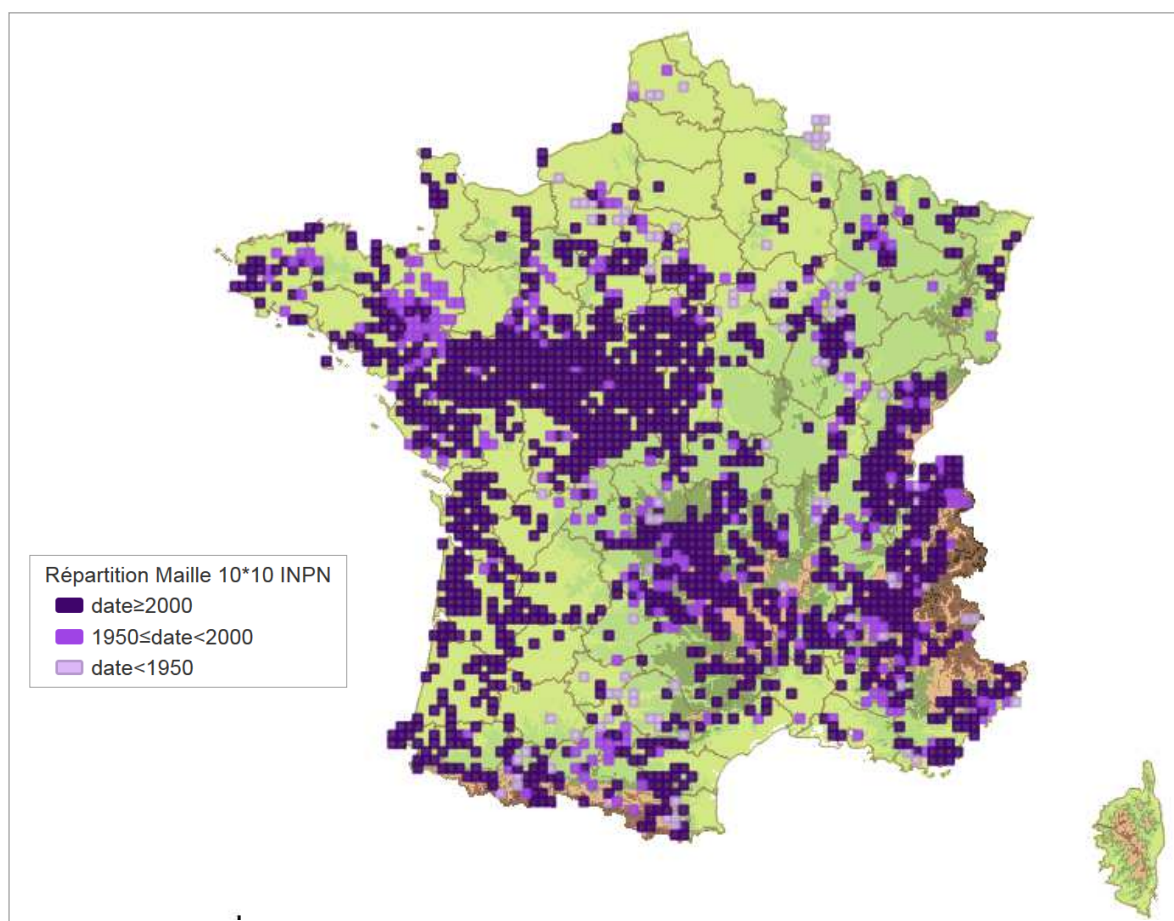
Ecologie

C'est une espèce des substrats acides et oligotrophes en conditions mésophiles : pelouses ouvertes au sein de landes en contexte forestier et ourlets associés, relevant d'un point de vue phytosociologique de la classe des *Melampyro pratensis – Holcetea mollis*. Dans le reste de la région, la plante possède une autre autoécologie très distincte : les layons et lisières forestières humides à paratourbeuses à Molinie de l'alliance phytosociologique du *Juncion acutiflori*. L'espèce s'observe également en contexte calcaire, dans des ourlets thermophiles plus ou moins xérophiles du *Geranion sanguinei*, dans des prairies alluviales du *Bromion racemosi*, et plus rarement dans des pelouses marnicoles du *Mesobromion erecti*.

Répartition

Eurasiatique. En France, la Serratule des teinturiers est répartie sur l'ensemble du pays, mais de manière très hétérogène. L'espèce est particulièrement fréquente dans le bassin de la Loire, de son embouchure à la région Centre. Dans le nord-ouest du Massif central, en Aquitaine, dans le Jura, les Préalpes (à basse et moyenne altitude) et en Provence siliceuse, l'espèce est également bien représentée, tout en étant nettement moins commune. Sur le reste du territoire, elle est très disséminée, voire absente de vastes secteurs, notamment en Bourgogne, Normandie, dans les Hauts-de-France, en Languedoc et en Corse.

L'enjeu pour le Val d'Oise est donc de participer à la conservation de cette espèce en situation d'isolat et pratiquement en limite de répartition nord-occidentale dans le Vexin.

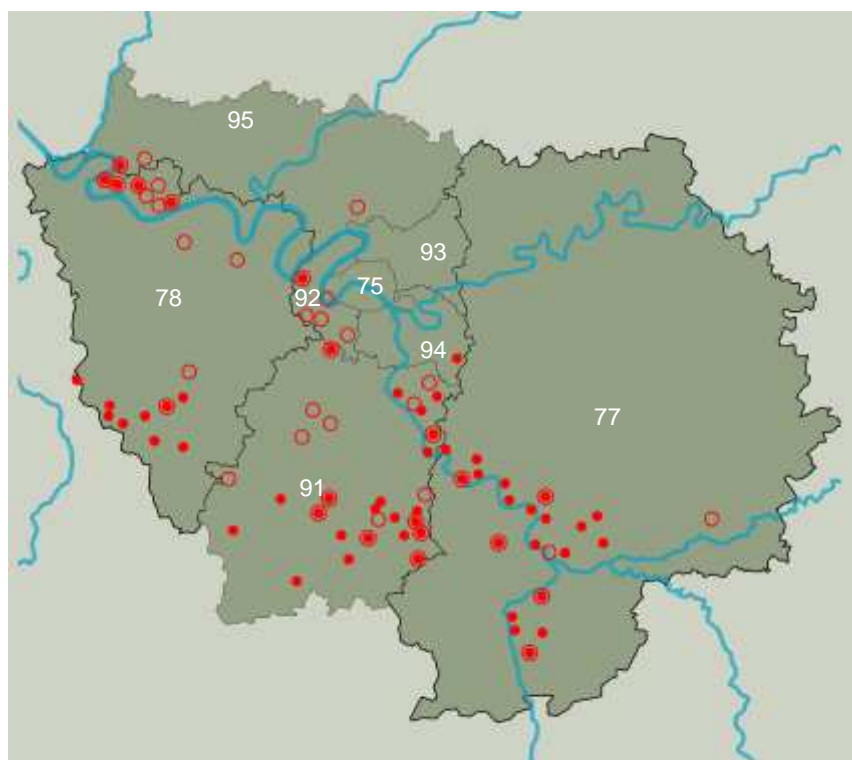


Répartition de la Serratule des teinturiers en France

Sources : © FCBN 2016 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0
- © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

Distribution en Île-de-France

En Île-de-France, la Serratule des teinturiers est distribuée uniquement au sud d'une ligne reliant la Bassée à la basse vallée de la Seine, avec plusieurs secteurs de prédilection, comme les marges du plateau de Brie, des forêts de Notre-Dame et de Sénart jusqu'au massif de Villefermoy, le Gâtinais, l'est de la vallée du Loing et les massifs de Fontainebleau et de Rambouillet. Dans le Val d'Oise, la plante est connue seulement en surplomb de la basse vallée de la Seine sur la haute terrasse alluviale du **XXXXXX**, à Vétheuil (Allorge P., 1922). Deux mentions historiques ont également été faites sur les buttes de Montmorency et du massif d'Arthies, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.



Carte de répartition de la Serratule des teinturiers par commune en Île-de-France
Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Bilan des stations de *Serratula* des teinturiers observées après 2000 dans le Val d'Oise

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX 1 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	1 individu florifère dans un ourlet neutrocline à <i>Brachypode</i> rupestre en bordure d'un ancien chemin (lui-même colonisé par l'ourlet)	Fermeture du milieu	Défavorable	Privé	Privé	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Zone centrale du Bois de Chenay », ZNIEFF 2 « Boucle de Guernes-Moisson », SIC « Coteaux et boucles de la Seine »	Aucune
XXXXXX 2** Vétheuil (95)	1922	2016	2016	2 individus sur un ancien chemin colonisé par un ourlet mésophile en nappe	Fermeture du milieu	Défavorable				
XXXXXX 3 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	38 tiges sur un layon au sein d'une lande à Fougère aigle, régulièrement entretenu (chasse), sur une longueur de 125 m	Fermeture du milieu	Moyennement favorable				
XXXXXX 4 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	2 individus, dont un florifère, dans un ourlet de chênaie acidiline à neutrocline, en bordure de chemin	Fermeture du milieu	Défavorable				
XXXXXX 5 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	11 individus dans une lande acidiphile occupant une trouée forestière	Fermeture du milieu, piétinement, élargissement du chemin	Moyennement favorable				
XXXXXX 6 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	1 individu florifère dans un ourlet acidiline en bordure de sentier	Fermeture du milieu	Défavorable				
XXXXXX 7 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	1 individu à l'état végétatif au sein d'une chênaie claire à sous-strate dominée par le <i>Brachypode</i> rupestre (pré-bois)	Fermeture du milieu, piétinement	Défavorable				
XXXXXX 8 Vétheuil (95)	1922	2016	2016	1 individu au sein d'une chênaie acidiphile clairière	Fermeture du milieu	Défavorable				
XXXXXX 9** Vétheuil (95)	1922	2016	2016	1 individu florifère sur un ourlet acidiline en bordure de chemin	Fermeture du milieu, piétinement	Défavorable				

*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station

** Ces populations étant situées en bordure d'un chemin marquant la limite départementale entre Yvelines et Val d'Oise, leur appartenance à l'un ou l'autre des départements n'est pas aisée. En effet, malgré leur géo-référencement systématique au GPS (précision de l'ordre de 3 ou 4 mètres), il demeure une incertitude lors de leur projection sur le SCAN 25® au moyen d'un SIG.

Remarque : 8 autres stations ont été confirmées en 2016 au **XXXXXX**, toujours dans la partie sud du boisement, dans le département voisin des Yvelines (communes de Saint-Martin-la-Garenne et Follainville-Dennemont). Elles sont localisées dans le prolongement des populations valdoisiennes, où elles occupent les mêmes habitats et présentent les mêmes menaces actives ou potentielles. Ici aussi, les stations sont extrêmement réduites, aussi bien en termes d'effectifs (de 1 à 4 individus maximum), que de superficie (moins de 1 m² à quelques mètres carrés tout au plus).

Menaces

Les stations valdoisiennes (et yvelinoises) de *Serratula des teinturiers* sont réduites dans la plupart des cas à quelques individus (voire souvent un seul) et, de ce fait, naturellement très fragiles. Comme nombre d'espèces des clairières landicoles du **XXXXXX**, la plante pâtit de la dynamique naturelle de recolonisation par les ligneux. De plus, un certain nombre de populations étant installées en bordure de chemins, elles pourraient souffrir de l'eutrophisation ou du piétinement, en dépit d'une fréquentation faible, et de l'élargissement ou de la stabilisation des chemins pour l'exploitation forestière. Enfin, pour les populations implantées sur des layons de chasse régulièrement entretenus, l'arrêt de la fauche constitue une autre menace (progression de la Fougère aigle et des arbustes).



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Fermeture du milieu par la Fougère aigle sur la principale station (n°3) de *Serratula des teinturiers* de Vétheuil.

Gestion préconisée

La principale menace pesant sur la *Serratula des teinturiers* étant la fermeture des milieux ouverts du **XXXXXX**, la mise en place d'actions de gestion est indispensable à brève échéance, en particulier sur les rares secteurs de landes qui se maintiennent et qui constituent son optimal. Ainsi, on pourra réaliser une coupe des ligneux (Chênes et Bouleaux principalement) et de la Callune pour assurer une mise en lumière sur une plus grande superficie. Un fauchage automnal du tapis herbacé avec exportation des rémanents ou une mise en pâturage permettront quant à eux de rajeunir le milieu. Pour les stations situées en contexte d'ourlet où le *Brachypode rupestre* est bien implanté, l'objectif est également de lutter contre le tapis graminéen par des fauches exportatrices ou par pâturage. La dynamique entre la lande sèche et l'ourlet à *Brachypode rupestre* étant mal connue sur le site, on procèdera dans un premier temps à des expérimentations sur de petites surfaces. En fonction des résultats obtenus, notamment de la dynamique du *Brachypode rupestre*, la gestion devra être adaptée.

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

Malgré la confirmation de près d'une dizaine de stations, la situation de la Serratule des teinturiers dans le Val d'Oise est préoccupante puisque l'espèce compte à peine plus d'une cinquantaine d'individus. De plus, l'état de conservation de pratiquement toutes les stations observées en 2016 est jugé défavorable en raison de leur embroussaillage, en plus de la faiblesse de leurs effectifs.

Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher en priorité à la gestion du site, à son acquisition et à l'information des propriétaires. Le suivi des stations, la récolte et la conservation de graines sont également à prévoir.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;
- C. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 1) ;
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2).

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	Les stations valdoisiennes de Serratule des teinturiers observées en 2016 étant toutes situées sur des terrains privés, pour pouvoir envisager des actions concrètes de restauration, il est impératif de prendre contact avec les propriétaires des parcelles où se situent les stations afin de les sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés.
Description de l'action	Après une phase préalable de recherche du (des) propriétaire(s) (consultation cadastrale et contacts locaux), un courrier sera envoyé à chacun des propriétaires concernés. Il comportera une fiche descriptive de l'espèce et une lettre explicative invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (Conseil départemental du Val d'Oise, PNR du Vexin français, DRIEE...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	La Serratule des teinturiers et son habitat subissent des atteintes dans toutes les stations. Ils sont notamment impactés par la fermeture du milieu par dynamique naturelle. Actuellement, aucune station ne bénéficie d'une gestion spécifique pour l'espèce et son habitat.
Description de l'action	Après le rapprochement avec les propriétaires/gestionnaires des stations, une phase de concertation sera menée afin d'aboutir à une gestion favorable à l'espèce et à son habitat (coupe des ligneux et fourrés avec exportation des rémanents, rajeunissement de la lande à Callune par fauchage au ras du sol, fauchage des tapis herbacés à <i>Brachypode rupestre</i> , étrépages sur de petites surfaces, ...). Les stations du XXXXXX étant incluses dans des périmètres Natura 2000, on pourra étudier la possibilité de solliciter des aides de l'Union européenne.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP, en partenariat avec le PNR du Vexin français

Priorité 1	Action C : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Aucune station ne bénéficie d'un périmètre de protection. La Serratule des teinturiers et ses habitats étant considérés comme patrimoniaux, la mise en protection des stations où l'espèce a été revue en 2016 est justifiable.
Description de l'action	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politiques ENS du Conseil départemental du Val d'Oise (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par le Conseil régional d'Île-de-France (via l'Agence des Espaces Verts). Outre la présence de la Serratule des teinturiers, le fait que le XXXXXX soit d'un grand intérêt écologique (habitats landicoles originaux, présence d'autres espèces patrimoniales uniques à ce site), est un autre critère de décision à prendre en considération.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France/AEV, DRIEE, sur proposition du CBNBP.

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Si des travaux de restauration sont mis en place sur les stations, il est indispensable d'évaluer leur efficacité. Pour suivre l'évolution des populations, il est nécessaire d'effectuer un suivi standardisé des stations.
Description de l'action	Dans la mesure du possible, un suivi standardisé des populations de <i>Serratule des teinturiers</i> sera mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification, ...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation, ...). Il portera sur les stations bénéficiant de mesures de gestion et sera réalisé annuellement compte tenu de l'instabilité possible des stations.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Les populations valdoisiennes de <i>Serratule des teinturiers</i> étant extrêmement réduites (sauf une) et des menaces de fermeture pesant sur l'intégralité des stations, la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable en cas de disparition de l'une ou de plusieurs stations. Aucun lot de graines n'a été récolté dans le département, ni dans les Yvelines.
Description de l'action	Il est nécessaire de constituer un stock de graines dans la banque de semences du CBNBP. Des récoltes doivent être engagées afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront sur l'ensemble des populations en vue de disposer d'un matériel génétique diversifié et de sauvegarder le patrimoine génétique de toutes les populations. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Une mise en culture en jardin conservatoire pourra également être pratiquée.
Station(s) concernée(s)	Vétheuil : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

CONCLUSION

Bien que la *Serratule des teinturiers* ait été revue dans ses 3 stations connues et notée dans 6 nouvelles localités du **XXXXXX**, la plante est victime de la dégradation généralisée des landes sèches et des ourlets associés. La restauration de ces habitats, d'une grande originalité pour le département, présente un enjeu fort, non seulement pour la conservation de la *Serratule des teinturiers*, mais également pour les autres espèces uniquement localisées à ce site dans le Val d'Oise (*Potentille des montagnes*, *Porcelle tachetée*, *Peucedan de France*, ...). Le plan d'actions fixe comme priorité à la réouverture des milieux dans un bref délai, avec au préalable la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires. Parallèlement, une récolte de graines devra être faite pour pallier toute nouvelle dégradation des milieux ou disparition de station.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2016. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2016. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr